



15 octobre 2015

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale

➔ Présents :

Pierre Guimard, Tony Girardeau, Yasmina Medjekane, Martine Comets, Annie Penin, Philippe Camus, Florence Mantel, Eric Seigneuret, Jean Paul Beaussier, Luc Stackow, Jérôme Montfort, Gaëlle Boisnard, Pascal Rouzier, Laurent Savat, Roman Thenot, Fabienne Gauthier, Arnaud Destombes

Excusés :

Patrick Bornancin, Stéphane Pineau, Stéphane Le Moing

? **Evaluation externe**

Rapport de l'évaluation externe très positif. Monsieur Brioul a notamment mis en avant :

- ➔ La pertinence et l'originalité de l'accompagnement proposé par les Clubs
- ➔ La conformité légale du Projet d'Etablissement ainsi que son adéquation aux pratiques professionnelles mises en œuvre
- ➔ Une collaboration efficace des équipes (administrative/éducative/direction)

L'évaluateur a cependant prodigué certaines recommandations à réfléchir :

- ➔ Mise en place d'une permanence téléphonique (24h/24h 7j/7j)
- ➔ Arrêt de la différenciation des toilettes Adhérents/Animateurs
- ➔ Améliorer et intensifier la communication autour des Clubs
- ➔ Améliorer le plan de formations
- ➔ Enrichissement de la bibliothèque des professionnels

? **Projet d'Etablissement :**

Suite à la lecture de la version condensée du projet d'établissement, le CVS donne un avis favorable au dit projet.

Nous mettons à disposition pour consultation dans chaque club :

- ➔ La version intégrale du Projet
- ➔ La version résumée

Il semble important de préciser dans la version résumée que les clubs sont ouverts les weekends et jours fériés.

? **Journée associative :**

Très bons retours sur l'ensemble de la journée.

Pour l'année prochaine, peut être pourrions nous anticiper d'avantage l'organisation en proposant une première réunion avec les adhérents (« thème journée », activités proposées,..) puis un rassemblement des adhérents et des professionnels plus ciblé sur l'organisation pratique de la journée.

? **Interclubs :**

Mise en place de l'interclubs deux mardis par mois.

L'un des mardis sera consacré à l'activité relaxation, pour le second il faudra déterminer l'activité proposée. Pour cela, nous remettons en place des affiches pour recueillir vos souhaits.

Dans l'immédiat, reprise de l'activité tennis, de l'activité équitation et poursuite des séances d'esthétique.

? **Séjours réalisés :**

- ➔ Gambetta : Baléares et Pays Basque
- ➔ Delord : Pyrénées (hiver et été)
- ➔ Mozart : Marais Poitevin et Irlande
- ➔ Interclubs : Séjour vélo Canal du Midi

Nous vous invitons à poursuivre et même accentuer votre investissement dans la préparation et la réalisation des prochains séjours.

? **Travaux**

Pour le club Delord, les travaux de rénovation des anciens locaux de la Croix Rouge sont en cours. La nouvelle plateforme associative devrait être livrée courant novembre.

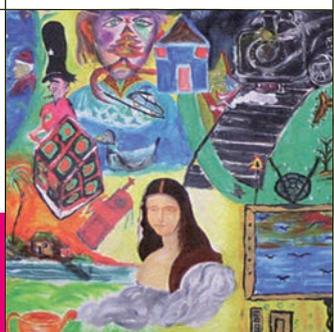
Concernant le club Mozart, constitution d'un dossier de demande d'autorisation des travaux auprès du Conseil Départemental.

? **Divers**

Nous vous rappelons que la salle de sport de l'association, située dans le garage du club Gambetta, est en accès libre pour les adhérents.

Possibilité de vous y faire accompagner par les animateurs de votre club.

Tous à vos tenues de sport !



Le prochain C.V.S aura lieu le 11 février 2016 à 15h30 au club Delord



Les infos

des clubs et du SAMSAH

Association médico-sociale spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement

L'info

Club Mozart

L'Irlande

« Nous avons passé un très beau séjour en Irlande, organisé avec trois voitures, un GPS plus des Talkies Walkies.
On a vu les beaux paysages du Connemara lors d'une journée chaude et ensoleillée.
Chaque ambiance également sur les Iles Aaran où on a bien mangé pendant la fête du Rugby.
Un agréable gîte, très spacieux, avec télé, canapé et lits confortables. Maura, la propriétaire, qui nous a fait visiter sa ferme, était très gentille. Elle nous a tous très bien accueillis, pour la remercier, on lui a offert une belle plante.

Visite de Dublin en bus Impérial, par un temps glacé !! Fin du séjour par une nuit en auberge de jeunesse. »

Article de Yasmina et Tony



L'info

Club Gambetta

La salle de sport

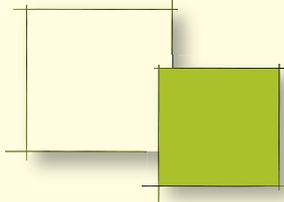
La salle de sport de Gambetta s'agrandit, nous avons acheté du nouveau matériel, que nous utilisons très régulièrement afin de :



Argh!... qu...quel type d'entraînement tu pratiques ?!

Adhérent au club Gambetta





L'info Club Delord

Les Pyrénées



Le séjour dans les Pyrénées s'est bien passé. Nous avons logé dans un gîte à Argelès-Gazost. Il y a eu une bonne ambiance entre les adhérents et les animateurs.

Nous avons pu faire pratiquement tout ce qui était prévu, des centres animaliers, le cirque de Gavarnie, les grottes de Bétharram, sans oublier des soirées au restaurant.

Le séjour a été marqué d'une ballade à 2000m d'altitude avec le petit train d'Artouste. A la fin de cette activité, nous avons dû prendre le vieux téléphérique d'EDF en raison d'une panne de télésiège.

Au retour, nous avons fait une halte à Lourdes où nous avons partagé un dernier repas.

Les adhérents du club Delord

L'info SAMSAH

OUF !!! On l'a échappé belle !!!!

Le 26 Octobre 2015, le gouvernement publie le projet de loi des finances pour 2016. Il mentionne entre autre des modifications au niveau de l'AAH et des APL qui impacteraient directement la population précaire française.

Une pétition de l'Association des paralysés de France (APF), dénonçant une volonté du gouvernement de faire « main basse » sur les ressources des personnes handicapées, avait recueilli plus de 16 000 signatures le 28 octobre 2015, deux jours après son lancement. Les signataires protestent contre les nouveaux modes de calcul de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et des aides personnalisées au logement (APL), proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2016.



1^{ère} mesure : Les intérêts de l'épargne pris en compte
Cette première mesure aurait entraîné une réduction conséquente du montant de l'AAH (qui s'élève actuellement à un maximum de 807€ par mois) pour les bénéficiaires ayant de l'argent de côté mais surtout leur aurait fait perdre des droits connexes qui ne sont ouverts qu'à ceux qui touchent

l'AAH à taux plein (complément de ressources de 179 euros par mois, ou majoration pour la vie autonome de 105 euros mensuels).

L'APF a calculé que « pour quelques dizaines d'euros » tirés des intérêts de leurs livrets d'épargne (205 euros par an maximum sur un livret A), ces personnes auraient perdu « 1 257 à 2 151 euros par an » de ressources. 210 000 personnes perçoivent actuellement l'un ou l'autre de ces compléments de ressources, sur un total d'un million de bénéficiaires de l'AAH, selon l'association.

2^e mesure : une APL dégressive

La réforme prévoyait de prendre en compte le patrimoine de la personne dans le calcul de l'aide, et de déterminer un loyer plafond à partir duquel l'APL sera dégressive. Cette mesure « frappe indistinctement l'ensemble des bénéficiaires », regrette l'APF, alors que les personnes handicapées doivent souvent se rabattre sur un logement plus coûteux, leur choix étant limité par les contraintes d'accessibilité.

« Devant l'unanimité des critiques, le gouvernement a revu sa copie sur la réforme du calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Mardi 3 novembre au soir, la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, Ségolène Neuville, a annoncé le retrait de cette disposition du projet de budget 2016 » (Journal Le Monde, lemonde.fr 3/11/2015).

(Sources : informations.handicap.fr/art-calcul-aah-apl-51-351.php
www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2015/11/03/nouveau-couac-fiscal-sur-l-allocation-aux-adultes-handicapes_4802559_1656968.html)



Vie de l'Association

Le mot du directeur

Bonjour à toutes et à tous,

Cette rentrée fut synonyme de convivialité avec la désormais « traditionnelle » fête de l'association qui, pour cette deuxième année consécutive, nous a donné l'occasion de nous rencontrer et de partager de très bons moments autour d'un méchoui toujours splendide et d'un loto tant espéré...

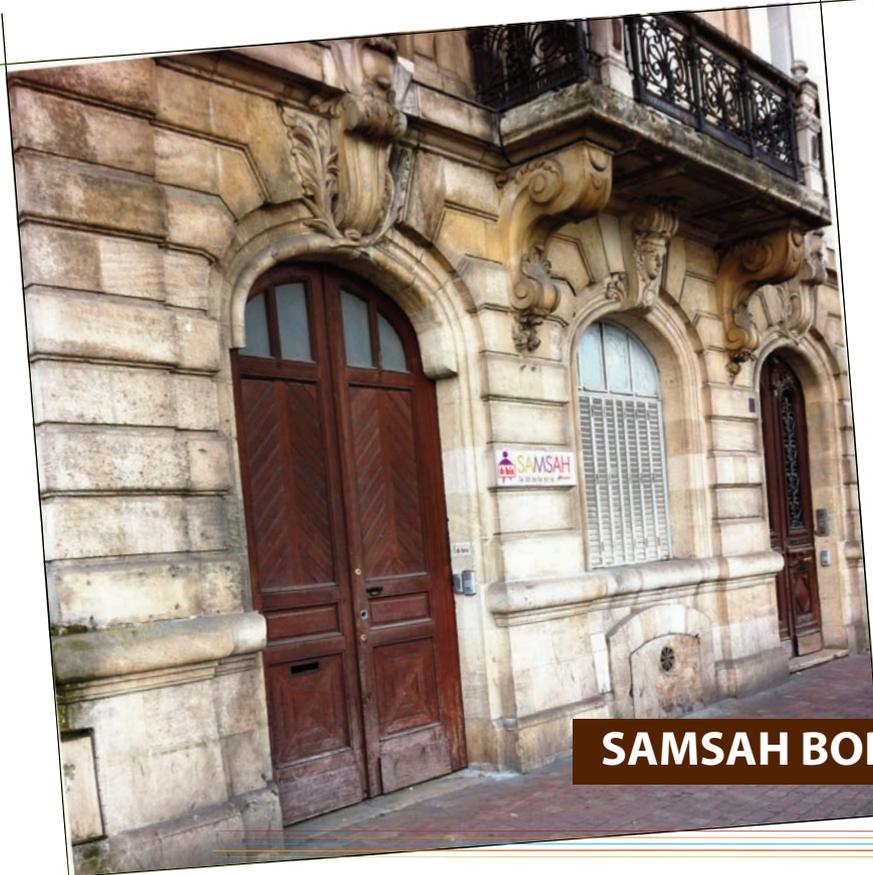
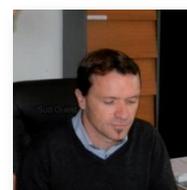
Ce moment festif traduit bien l'esprit d'Espoir 33, empreint de partage, de chaleur humaine et tournée vers l'avenir. Cet avenir, parfois incertain dans l'histoire de l'association, semble aujourd'hui plus serein : Les clubs voient leur nombre d'adhérents augmenter et leur financement pérennisé, le SAMSAH, victime de son succès, voit se profiler une prochaine extension de sa capacité de 25 places courant 2016.

Parallèlement, l'association va ouvrir un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) au second trimestre 2016 sur le territoire du médoc, et plus précisément sur la ville de Lesparre, sans oublier le projet à plus long terme de créer une résidence accueil (maison relais destinée à des personnes en souffrance psychique).

Ces différents projets prouvent le dynamisme d'Espoir 33 au travers de l'action des professionnels mais aussi des usagers qui y sont associés quotidiennement et également par le biais de leur participation au Conseil de la Vie Sociale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année.

Arnaud DESTOMBES



SAMSAH BORDEAUX

